



CONTRAT DE VENTE - BULLETIN DE PARTICIPATION

Participant hors FICM

SORTIE STRASBOURG

Du 29 juin au 5 juillet 2026

Nom / Prénom : - N° d'adhérent :

Nom / Prénom : - Club :

Nombre de personnes : dont : adultes et enfants (- 12ans)

Adresse :

Code postal : - Ville :

Tél 01 : - Tél 02 :

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription, veuillez nous indiquer lisiblement votre adresse E-mail.

Adresse E-mail :@

Immatriculation CC : - Longueur :m.

Voiture ou remorque : OUI - NON

Contrat à retourner impérativement avant le : 15 mai 2026 accompagné du règlement à l'ordre du CCC EST à : Grunewald André 11 A rue du canonnier Corré 67310 - WASELONNE
Tél : 06 30 99 18 51
E-mail : ccestest.andre@gmail.com
Nbre de 10 mini
Nbre de 10 maxi

*** Les voyages et sorties sont établis conformément aux réglementations liées à L'immatriculation Voyages du CCC EST et au nouveau Code du Tourisme.	Prix par pers.	Nombre	Montant
Forfait sortie base 2 personnes dans 1 véhicule			610 €
Équipages non adhérents à la FICM. Adhésion temporaire pour cette sortie			15 €
Total			625 €

Je soussigné M ou Mme [] agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent CCC EST ou FICM moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :
- Des conditions générales et particulières des conditions de vente (voir en dernière page de cette revue) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

- Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Yonne sous le n° W891001591
- Agrément tourisme n°IM089850001
- Assurance MACIF organisateur de voyages n° 15198613
- Assurance garantie financière Groupama n° 4000718974/0
- SIREN n° 910 319 003

Ne sont pas inclus dans le prix : Les frais personnels, les frais de carburant les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances «annulation et rapatriement, etc.
Nos amis les animaux sont les bienvenus dans nos sorties, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunion, visites, musées et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Les différents moyens de paiement.

Chèque : à l'ordre du CCC EST et à envoyer à l'organisateur, en le joignant au contrat.

Virement : Ajouter une attestation de virement au contrat	Identifiant international de compte bancaire	BIC (Bank Identifier Code)
	FR76 1027 8075 0000 0214 7200 136 Domiciliation CCM VESOUL 4 ET 6 RUE GEORGES GENOUX BP 129 70003 VESOUL CEDEX 03 84 76 91 37	CMCIFR2A Titulaire du compte (Account Owner) CAMPING CAR CLUB EST 3 BOULEVARD LEFEBVRE DEVAUX 89300 JOIGNY

Carte bancaire : demander le lien à l'organisateur.

Intolérances alimentaires :
Monsieur : NON - OUI Lesquelles ?
Madame : NON - OUI Lesquelles ?
Autres personnes : NON - OUI Lesquelles ?

A
Le
Signature du participant (si toutes les rubriques sont correctement remplies.)

Réservé au CCC EST
A
Le